et par délégation
Directrice Générale
des Services
Marie-Odile GESLIN

Envoyé en préfecture le 01/07/2025
Reçu en préfecture le 01/07/2025
Publié le 02/07/2025
ID : 027-212701650-20250624-CM24062025_132-DE

CM-24-06-2025/13-2

Département *EURE* **Arrondissement** *EVREUX* **Canton** *CONCHES*	*COMMUNE DE CONCHES EN OUCHE* EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2025

Nombre de délégués en exercice :	*28*
Nombre de présents :	*15*
Nombre de votants :	*17*
Date de Convocation :	*17/06/2025*

L'An Deux Mil Vingt-Cinq, le Vingt-Quatre Juin, le Conseil Municipal de la Commune de Conches, *légalement convoqué, s'est réuni à Conches en Ouche*

ETAIENT PRESENTS

Monsieur *Jérôme PASCO, Président,*

Mesdames *Pascale BUREAU, Claire LACAMPAGNE-CROCHET, Monique JEAN, Agnès TREGOUET, Isabelle BRITTON, Emilie CORBIER, Nadine ROBERT, Claire AUFFRET, Michelle TANGUY*

Messieurs *David SIMONNET, Didier MABIRE, Thierry PINARD, Guillaume MARLIERE, Pascal DESBOIS*

ETAIENT ABSENTS EXCUSES

Monsieur Christian GOBERT donnant procuration à **Madame** Claire LACAMPAGNE-CROCHET
Madame Sophie LEMEZ donnant procuration à **Monsieur** Jérôme PASCO

Mesdames *Christine CHEHU, Céline DEMARQUAY, Marie AUBRY, Céline CONSTANT,*

Messieurs *Jean-Jacques CHEVALIER, Baptiste BESNIER, Eric GODARD, Jean-Paul BOITEUX, Julien HAILLIEZ, Fabrice SORIEUL, Jérémy PEREIRA*

Secrétaire de Séance *: Madame Monique JEAN*

Objet : PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CONCHES A LA COMMUNE DE CONCHES : Locaux Mairie

Depuis la création de la Communauté de Communes du Pays de Conches, le siège de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale est installé au sein des locaux de la Mairie, de fait mutualisé entre la Commune de Conches et la Communauté de Communes du Pays de Conches. A ce titre, chaque année, une participation aux frais de fonctionnement des dits locaux et aux investissements est-elle demandée à la Communauté de Communes du Pays de Conches, à hauteur de 50% des frais engagés (Eau, Electricité, Chauffage, Maintenance, Entretien y compris les frais de personnel correspondants, Assurance, Téléphonie).

Publié le : 02/07/2025 15:40 (Europe/Paris)
Collectivité : Conches-en-Ouche
https://www.conches-en-ouche.fr/documents_administratifs/34511

Envoyé en préfecture le 01/07/2025
Reçu en préfecture le 01/07/2025
Publié le 02/07/2025
ID : 027-212701650-20250624-CM24062025_132-DE

Pour l'année 2024, le montant de ces dépenses s'élève à :

- *174 188,05 € en Fonctionnement*
- *24 006,65 € H.T. en Investissement.*

Il en découle une participation de :

- *87 094,22 € en Fonctionnement*
- *12 003,32 € en Investissement.*

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ **Arrêtent** le montant de la participation de la Communauté de Communes du Pays de Conches à la Commune de Conches, relative à l'utilisation des locaux de la Mairie par la Communauté de Communes du Pays de Conches, correspondant à 50% des dépenses afférentes à ces locaux, sur l'exercice 2024, à hauteur de : 87 094,22 € en Fonctionnement, et 12 003,32 € en Investissement.

↳ **Autorisent** Monsieur Jérôme PASCO, Maire, ou en son absence Christian GOBERT ou Sophie LEMEZ, Adjoints au Maire, à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

AINSI DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE ET SIGNÉ APRÈS LECTURE.
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Conches, le Vingt-Six Juin Deux Mil Vingt-Cinq

LE MAIRE

MAIRIE DE CONCHES (Eure)

Publié le : 02/07/2025 15:40 (Europe/Paris)
Collectivité : Conches-en-Ouche
https://www.conches-en-ouche.fr/documents_administratifs/34511